



OSISKO ANNONCE L'ACQUISITION D'UN DROIT ADDITIONNEL DANS LE CADRE DU FLUX ARGENTIFÈRE GIBRALTAR ET LA CLÔTURE DE L'ACQUISITION DES REDEVANCES DALGARANGA

Montréal, 23 décembre 2024 — Redevances Aurifères Osisko Ltée (« **Osisko** » ou la « **Société** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer qu'elle a complété une modification à son flux argentifère (le « **flux argentifère** ») en lien avec la mine de cuivre Gibraltar (« **Gibraltar** »), située en Colombie-Britannique (« **C.-B.** »), Canada, qui est exploitée par une filiale à part entière de Taseko Mines Limited (« **Taseko** »).

Osisko et Taseko ont modifié le flux argentifère afin d'augmenter le pourcentage d'argent (Ag) attribuable à Osisko de 12,5 %, pour le porter à 100 %. De plus, Osisko et Taseko ont également prolongé le seuil de diminution des livraisons d'argent à 6 811 603 onces livrées, en fonction de la participation additionnelle argentifère d'Osisko. En échange de ces modifications, Osisko a versé un dépôt additionnel de 12,7 millions de dollars US à Taseko. Ces modifications ont été conclues à la suite de l'annonce par Taseko, le 25 mars 2024, de la conclusion d'une entente définitive visant à consolider une participation de 100 % dans Gibraltar en acquérant la participation restante de 12,5 % auprès de Dowa Metals & Mining Co. et de Furukawa Co.

Par ailleurs, Osisko a le plaisir d'annoncer la clôture réussie de sa transaction visant à acquérir une redevance de 1,8 % du revenu brut (« **RRB** ») sur le projet aurifère Dalgaranga (la « **redevance Dalgaranga** ») et le « **projet** » exploité par Spartan Resources Limited (« **Spartan** ») en Australie-Occidentale pour 44 millions de dollars US, tel qu'initialement annoncé le 30 septembre 2024. La transaction complémentaire d'Osisko, visant l'acquisition d'une redevance de 1,35 % RRB (la « **redevance d'exploration** ») sur des permis d'exploration régionaux additionnels situés à proximité de Dalgaranga, pour un montant de 6 millions de dollars US, a également été conclue.

Jason Attew, président et chef de la direction d'Osisko a commenté :

« Nous sommes très heureux d'avoir travaillé en partenariat avec Taseko pour augmenter une fois de plus notre exposition à l'argent (Ag) associé à la mine Gibraltar en C.-B. Les actionnaires d'Osisko bénéficieront d'un flux argentifère accru provenant d'une mine en production, grâce à une transaction qui s'inscrit dans notre stratégie visant à accroître les flux de trésorerie provenant d'actifs à long terme situés dans des juridictions minières de premier plan.

« En ce qui concerne Dalgaranga, depuis que nous avons annoncé l'entente d'acquisition de la redevance Dalgaranga il y a un peu plus de deux mois, notre nouveau partenaire Spartan a continué à franchir des étapes importantes, notamment : l'obtention de toutes les approbations et de tous les permis nécessaires à l'exploitation et au développement souterrains; la découverte d'une nouvelle zone aurifère à haute teneur appelée « **Freak** »; et la publication d'une mise à jour de l'estimation des ressources minérales qui a démontré une augmentation impressionnante de 68 % des onces indiquées contenues, et qui servira de base à l'étude de faisabilité Dalgaranga à venir. En outre, Spartan a récemment réalisé un financement en actions de 220 millions de dollars AU, ce qui place l'équipe de direction en position de force pour accélérer le redémarrage de Dalgaranga au cours des 24 prochains mois. »

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur l'Amérique du Nord de plus de 185 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux, incluant 21 actifs en production. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 3 % à 5 % sur le rendement net de fonderie du complexe Canadian Malartic, l'une des plus importantes opérations aurifères au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting

Vice-président, marchés des capitaux

Tél : (514) 940-0670 #116

Portable : (365) 275-1954

Courriel : gmoenting@osiskogr.com

Heather Taylor

Vice-présidente, développement durable et communications

Tél : (514) 940-0670 #105

Courriel : htaylor@osiskogr.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, le développement du projet Dalgara tel que planifié, incluant le dépôt de l'étude de faisabilité Dalgara et le redémarrage de Dalgara dans les délais prévus, les attentes de la direction en ce qui concerne la croissance de ses actifs et le développement prévu, dans les délais et selon le budget, des projets et des propriétés qui sous-tendent les intérêts d'Osisko. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots suivants l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement à Osisko ou aux opérateurs des propriétés, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés aux épidémies de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, ainsi que l'impact potentiel des épidémies de maladies infectieuses sur les activités, les opérations et la situation financière d'Osisko; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko, (b) l'intégration des actifs acquis (c) la détermination du statut de PFIC d'Osisko ou (d) le fait que les informations financières peuvent faire l'objet d'ajustements en fin d'année. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, qui fournit également des hypothèses générales supplémentaires en rapport avec ces déclarations. Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. **Dans ce communiqué de presse, Osisko s'appuie sur des informations publiées par d'autres émetteurs et des tiers concernant ses actifs et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité quant à ces informations publiées par des tiers.** Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.